

HOMÉLIE SUR LA NAISSANCE BÉNIE DES ENFANTS

«Je la bénirai donc, et d'elle je te donnerai un enfant : et je le bénirai, et il sera sur les nations, et les rois de nations sortiront de lui.» (Gn 17,16)

Qu'heureux sont à la fin Abraham et Sara ! Longtemps ils ont été sans enfants : en retour., et ils auront un enfant, dès avant sa naissance, qu'il sera béni.

Qui, entre ceux qui désirent devenir, ou qui sont déjà devenus parents, ne désirerait avoir des enfants bons, bénis ? Mais comme tous les enfants ne correspondent pas aux désirs des parents, cette question se produit naturellement : Comment obtenir des enfants bons, bénis ?

Comme on voit non seulement de bons, mais aussi quelquefois de mauvais parents avoir de bons enfants, de même que, d'un autre côté aussi, on voit de bons parents avoir non seulement de bons, mais aussi quelquefois de mauvais enfants, les observateurs peu profonds, pour expliquer ces phénomènes divers; disent que cela arrive par hasard. Je prierais bien ces gens-là de m'expliquer cette expression mystérieuse pour moi : *par hasard*. Quand il vient du blé dans un champ où l'on a semé du blé, vous ne dites pas que cela arrive par hasard. Mais quand vous voyez un épi de blé croître dans une prairie où l'on n'a pas semé de blé, vous dites que c'est par hasard. Que voulez-vous donc dire ? Sans aucun doute, ce n'est pas que l'épi est né sans un grain de semence, ou que le grain de semence s'est formé de lui-même de la terre, ou quelque autre chose de ce genre; mais, probablement, que vous ne savez pas comment le grain de semence a été apporté là par le vent, ou comment un passant l'y a laissé tomber. Donc, cette expression : *par hasard*, n'est qu'un moyen facile d'éluder la solution d'une question embarrassante, ou un expédient ingénieux pour avouer sans honte votre ignorance. Conséquemment, la pensée que de bons ou de mauvais enfants échoient aux parents par hasard, – cette pensée qui pourrait décourager particulièrement les bons parents, et qui donnerait l'idée d'une certaine injustice de la destinée envers eux, se trouve, heureusement, sans fondement et complètement nulle : ce sont des paroles qui n'expriment rien de plus que l'absence d'une pensée propre à expliquer le fait.

Comment donc s'obtiennent les bons enfants ? Il n'y a pas à chercher longtemps une loi pour cela, si nous voyons de bons enfants chez des parents également bons, sages et soucieux de l'éducation. La question est résolue si nous disons que cela est aussi naturel qu'il l'est que, dans un champ où l'on a semé du blé, il croisse bien en effet du blé, et non de l'ivraie.

Les médecins ne reconnaissent-ils pas comme indubitable que certaines maladies passent des parents aux enfants ? Or, il est encore moins contestable que la santé des parents est héréditaire pour les enfants, si des causes particulières ne leur ravissent pas cet héritage naturel. De même, en examinant le visage des enfants, n'y cherchons-nous pas ordinairement une ressemblance avec le visage des parents ? Donc, si nous trouvons que les parents sont redevables à eux-mêmes de certaines perfections ou de certains défauts corporels de leurs enfants, qu'est-ce qui empêche d'en inférer aussi la même chose, dans un certain degré, pour les qualités plus élevées de l'âme, les inclinations et les dispositions préexistantes ?

Peut-être demandera-t-on : Comment quelque chose de moral peut-il se communiquer des parents aux enfants : par la naissance, puisque l'âme est un être incomplexe, et ne peut, par conséquent, rien distraire d'elle-même pour le communiquer à une autre âme ? – A cela je réponds, en premier lieu, que la communication, que je soutiens, de certaines inclinations morales et de certaines prédispositions heureuses des parents aux enfants, s'accomplit, non par la naissance seule, mais encore à l'aide d'une sage éducation; en second lieu, je demande réciproquement : Comment quelque chose de corporel peut-il passer des parents aux enfants, et apparaître dans leur vie, quand leur corps est tout à fait nouvellement composé, d'une substance informe empruntée au corps des parents, est dirigé par une âme propre, se transforme incessamment par le moyen de la nourriture et de la sécrétion ? Mais l'ignorance de la manière dont cela se passe ne détruit pas ce fait d'expérience que cela a lieu réellement. J'oserai dire plus : N'est-il pas même plus facile de concevoir la manifestation de quelque chose d'héréditaire dans l'âme, qui, comme être incomplexe, tire toutes ses facultés et ses forces d'elle-même, de la source interne et spirituelle de l'existence qu'elle a reçue avec la naissance, que dans le corps, dont la structure dépend tellement de la nature élémentaire extérieure ?

Mais pour ne pas mettre la vérité dans la dépendance des *inventions humaines*, qui toutes, sans exception, *sont vaines* devant la *science de Dieu*, je vous appelle au tribunal de cette science éternellement immuable, et je demande : A qui il été donnée cette bénédiction de Dieu :

Croissez et multipliez ? au corps de l'homme, qui sans l'âme ne saurait ni comprendre cette bénédiction, ni l'accomplir, ou à l'homme entier, et particulièrement à son âme ? Est-ce au corps que se rapporte cette parole de l'Écriture : *Dieu créa l'homme; il le créa à l'image de Dieu ?* (Gen 1,27) Dieu est incorporel : par conséquent, l'homme a été créé à l'image de Dieu dans son âme. Après cela, encore une question, et nous aurons la solution de beaucoup d'autres. Que signifie ce qui est écrit d'Adam : *Il engendra un fils à son image et à sa ressemblance ?* (Gen 5,5) Est-ce ce fait qu'entre Adam et Seth, il y avait ressemblance dans les traits du visage et dans la structure du corps ? Valait-il la peine de rapporter une observation si minutieuse dans un récit si saint, et, de plus, si court ? Et le rapprochement de *l'image d'Adam*, présentée ici, de *l'image de Dieu*, montré un peu auparavant, ne fait-il pas comprendre clairement que l'Écrivain sacré parle de l'image intérieure, spirituelle et morale ? La parole créatrice : *Croissez et multipliez*, implanta dans Adam la faculté d'engendrer des enfants bénis, et de leur transmettre en héritage l'image de Dieu, à laquelle il avait été créé lui-même; mais lorsque cette image eut été endommagée en lui par le péché, alors, quoique, en vertu de la première parole créatrice, il pût encore engendrer un fils, il ne put pas lui communiquer plus qu'il ne lui restait à lui-même : *il engendra un fils*, non à l'image complète et parfaite de Dieu, mais à *sa ressemblance et à son image*, c'est-à-dire, avec quelques restes de l'image de Dieu et avec quelque mélange du péché et de la corruption d'Adam. Voilà et la loi primitive divine, et la loi subséquente naturelle de la génération humaine ! Inscrite dans le livre de la Genèse à l'occasion de la naissance de Seth, elle n'a jamais été annulée. Et maintenant encore, il est naturel que les parents engendrent des enfants à *leur ressemblance et il leur image*, – que de pécheurs naissent des pécheurs, de même que de phthisiques naissent des phthisiques; mais aussi que de ceux qui, par le libre exercice de la pénitence, de la prière et de la pratique du bien, avec le secours de la grâce de Dieu, ont affaibli en eux les inclinations au péché et fortifié les bonnes inclinations, naissent des enfants ayant aussi une certaine prédisposition au bien, contre la force du péché toujours surmontable du reste par la liberté et surtout par la grâce.

L'histoire sainte offre un exemple remarquable de cette loi de la naissance, dans la personne de la femme de Manué. Un ange lui apparaît et lui prédit que, stérile jusque-là, elle enfantera un fils, et que *cet enfant sera nazaréen de Dieu dès le sein de sa mère* (Jug 13,5). Et en même temps, il lui ordonne de commencer dès ce moment, et de continuer durant tout le temps de sa grossesse, l'observation du genre de tempérance propre aux nazaréens : *Qu'elle ne mange rien de ce qui provient de la vigile, et qu'elle ne boive ni vin ni aucune liqueur enivrante* (Jug 13,3-5). C'était presque la même chose que s'il lui avait dit : Ton fils doit être nazaréen; mais afin que cela puisse se faire plus sûrement, prépare-le à ce genre de vie pendant que tu le porteras dans ton sein; mène le genre de vie propre aux nazaréens, et, de cette manière, prépare en lui l'aptitude et l'inclination au genre de vie nazaréen.

Pour concilier la loi commune de la naissance avec les cas particuliers qui semblent y constituer des exceptions et même y contredire quand, par exemple, de bons parents, naissent des enfants indignes d'eux, ou de parents indignes, de bons enfants, ou de parents ordinaires, des enfants extraordinaires, pour cela, il faut se rappeler qu'autant Dieu est Législateur du monde tout-puissant et immuable dans ses desseins, autant il est Administrateur souverainement sage et souverainement libre de ce monde, et Juge souverainement juste, non seulement des actions visibles, mais encore des inclinations les plus secrètes de l'homme. Pour éviter de longs raisonnements, expliquons-nous plutôt par des exemples.

Quels enfants différents engendre le seul et même Adam, Caïn, Abet, Seth ! Où est ici l'unique loi commune de la naissance ? Soyez attentifs et suivez-moi bien. Adam, infecté du poison, frais, pour ainsi dire du péché commis depuis peu de temps, et, par la promesse récente de la rédemption, s'étant élevé à une certaine audace, encore peu mûrement réfléchi, d'espérance, engendre Caïn, pécheur audacieux. Adam, ayant éprouvé, dans la naissance malheureuse de Caïn, le poids de la malédiction attirée par le péché, trompé dans son espérance, humilié par l'inquiétude, engendre Abel, homme doux mais sans fermeté. Enfin, Adam, par la continuation de ses chagrins, plus profondément enraciné dans l'humilité, confirmé par la patience dans l'espérance, et par l'espérance dans la patience, engendre Seth, souche pleine d'espérance de sa postérité.

Du même Abraham naissent Ismaël – *l'âne sauvage*, selon l'expression de la prophétie qui le concerne, et Isaac – la bénédiction de tous les peuples. D'où vient une pareille différence ? De ce que l'esclave révoltée Agar a porté atteinte, dans Ismaël, à la bénédiction d'Abraham, tandis que la vertueuse et humble Sara, à la bénédiction d'Abraham, a joint, dans Isaac, de la manière la plus pure et la plus parfaite, sa propre bénédiction, selon ce qui avait été dit d'elle à Abraham : *Je*

la bénirai donc, et d'elle je te donnerai, un enfant; et je le bénirai, et il sera sur les nations, et les rois des nations sortiront de lui.

Plus étrange encore peut paraître, chez Isaac et Rébecca, la naissance de deux fils jumeaux aussi dissemblables entre eux qu'Ésaü et Jacob. Que dire donc pour l'explication de ce phénomène extraordinaire ? Ce qui fut dit par Dieu à Rébecca elle-même : *Deux nations sont dans ton sein* (Gen 25,25). Deux principes opposés agissaient en même temps dans son sein, – le péché originel d'Adam et la bénédiction de Dieu; l'un fut plus fort dans Ésaü, l'autre prévalut dans Jacob.

Prenons encore un exemple de la variabilité de l'influence morale de la naissance, dans l'histoire des rois juifs. Le pieux Ézéchias était fils de l'idolâtre Achaz, et le fils d'Ézéchias, Manassès, fut encore idolâtre, quoique du reste non impénitent. Cette variabilité s'expliquerait peut-être très simplement si nous avons des notions suffisantes sur l'éducation de ces rois : en effet, chez les gens distingués et riches, le sort des enfants dépend beaucoup quelquefois des gouverneurs et des instituteurs entre lesquels les bons sont placés pour être des instruments bienfaisants de la Providence, et les mauvais, des instruments de châtement pour les vices des parents et pour leur négligence dans l'éducation. Mais il part cela, il faut prendre en considération que les bénédictions et les châtements de Dieu, dans les familles, ne suivent pas toujours immédiatement les vertus et les vices de chaque personne dans la famille : quelquefois ils se hâtent pour couper court au mal et fortifier le bien dans l'humanité en général, et quelquefois ils s'attardent pour donner place à la longanimité, ou pour réserver le bien au temps où il sera le plus nécessaire. Le Seigneur, comme il le dit lui-même de lui-même, *le Seigneur Dieu est généreux et clément, patient et riche en miséricordes, et véridique, et gardant la justice, et faisant miséricorde jusqu'à mille générations, ôtant l'iniquité, et l'injustice, et le péché; et il n'innocente pas le coupable, faisant peser les péchés des pères sur les enfants, et sur les enfants des enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération* (Ex 34,6-7). Si quelqu'un se plaignait de la sévérité *faisant peser les péchés des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération*, le Dieu tout clément justifie surabondamment ses jugements *par la miséricorde* qu'il étend, non pas sur quatre générations seulement, mais jusqu'à mille d'entre elles.

Il me semble que ces réflexions et ces exemples montrent que le mariage et l'état de parents ne sont pas des objets que l'on puisse impunément livrer en proie aux passions, ni dont on puisse faire le jouet de la légèreté, et que ceux qui désirent avoir des enfants dignes se conduiront sagement en se faisant préalablement eux-même des parents dignes. Amen.